

## Surveillance et lutte contre la tuberculose bovine dans les départements (niveau approfondissement)

**CODE STAGE : NSVAL0021**

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates de la formation :**

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

**Durée :**

2 jours

**Lieu :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Public cible :**

Responsables santé animale en DD(CS)PP.

**Taille du public :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :**

- Ecole nationale vétérinaire d'Alfort,
- Services vétérinaires,
- Direction générale de l'alimentation

**Responsables pédagogiques :**

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

**Modalités d'inscription :**

Téléinscription via « Mon Self Mobile »

**Accessibilité :**

Consulter l'ENSV-FVI

### CONTEXTE

La France est reconnue officiellement indemne (OI) de tuberculose bovine par la Commission européenne depuis 2001. L'acquisition du statut officiellement indemne facilite, voire conditionne, le commerce des animaux et de leurs produits, notamment au niveau international. Malgré ce statut favorable, une centaine de foyers sont détectés tous les ans sur le territoire et le maintien de ce statut est désormais un des critères de compétitivité de l'élevage bovin. L'enjeu économique de la lutte contre la tuberculose bovine est devenu prédominant pour les différents acteurs de la filière professionnelle. Malgré la prévalence faible, la situation sanitaire est préoccupante. Après une évolution favorable de la situation en Bourgogne, la majorité des foyers est désormais localisée en région Nouvelle Aquitaine. Mais l'apparition régulière de foyer sur le reste du territoire peut révéler des situations sanitaires encore mal contrôlées. Ces dernières années, des cas ont été détectés dans la faune sauvage en particulier dans plusieurs zones où la maladie circule depuis plusieurs années en élevage bovin (Dordogne, Côte d'or, Charente, Ardennes, forêt de Brotonne). La possible existence d'inter-contamination entre animaux domestiques et sauvages crée des inquiétudes légitimes auprès des professionnels qui perturbent les efforts entrepris pour contrôler la maladie dans le cheptel domestique. Dans les départements où le risque est avéré, des mesures de surveillance et de lutte intensifiées ont été mises en place et continuent de faire l'objet d'adaptations. Dans les autres départements, il convient de renforcer la surveillance et la lutte, en ayant soin d'adapter les mesures aux besoins. Il est donc essentiel pour les agents des Directions Départementales d'être informés du contexte actuel de l'épidémiologie de la tuberculose bovine et des outils pour la combattre afin de bien comprendre leurs rôles dans la lutte contre cette maladie.

### LA FORMATION

**Objectif général :**

Améliorer la lutte contre la tuberculose dans les départements et permettre aux responsables santé animale d'être le relais et l'animateur du réseau de surveillance.

**Objectifs pédagogiques :**

- Connaître le contexte national, la maladie et les outils disponibles pour calmer éventuellement le jeu (pathogénie, moyens d'investigation) ;
- Être capable d'analyser la situation départementale ;
- Être capable de réaliser une analyse du risque face à des suspicions et savoir comment les gérer ;
- Connaître l'importance des enquêtes épidémiologiques dans et autour des foyers.

**Contenu :**

- Situation épidémiologique de la tuberculose en élevage et dans la faune sauvage ;
- Modalités de diffusion et de propagation de la tuberculose (transmission animal-animal, transmission animal-homme, persistance de l'agent, problématique du lait...);
- Utilisation des outils de diagnostic ;
- Analyse et gestion des suspicions ;
- Importance des enquêtes épidémiologiques ;
- Stratégie départementale et animation du réseau local.

**Méthodes pédagogiques :**

Exposés, études de cas pratiques, échanges de pratiques.

**Prérequis**

Lecture du polycopié sur la tuberculose disponible à l'adresse suivante : <http://eve.vet-alfort.fr/course/view.php?id=280>